PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement tenue le mardi 25 septembre 2018 à 18 h 30,
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

Personnes présentes :

Parents :

- ☑ Mélanie Deschênes
- ☑ Nancy Falardeau
- ☑ Anaïs Fortin-Tremblay
- ☑ Bianca Lavoie
- ☐ Chantal Pelletier
- ☑ Rébecca Savard
- ☑ Steve Therrien
- ☑ Caroline Tremblay

Personnel professionnel :

- ☑ Isabelle Tremblay

Personnel de soutien :

- ☑ Julie Thibeault

Assistent à la rencontre (sans droit de vote) :

- ☑ Jean-François Giroux, directeur
- ☑ Ariane Barry-Boivin
- ☑ Ariane Barry-Boivin

Enseignants :

- ☑ Claudine Brassard
- ☑ Lise Lapointe
- ☑ Marie-Josée Lapointe
- ☑ Éric Maltais
- ☑ Marie Roy
- ☑ Esther Villeneuve

---

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

   L'ouverture de la séance est faite par monsieur Jean-François Giroux à 18 h 35.

   Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Présentation des membres

   À tour de rôle, les membres font une courte présentation d'eux-mêmes.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 18-19-001

CONSIDÉRANT que monsieur le directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 25 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST PROPOSÉ** par madame Claudine Brassard, et **RÉSOLU** :

QUE soit adopté l'ordre du jour comme présenté.

Il est demandé que 2 périodes de questions du public soient inscrites aux ordres du jour ; l'une en début de séance et l'autre à la fin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Élection des officiers

4.1. Présidence

CÉ 18-19-002

Monsieur Jean-François Giroux explique le rôle du président ou de la présidente. Il informe les membres que madame Chantal Pelletier, absente à la présente séance, a manifesté son intérêt à occuper ce poste.

Monsieur Steve Therrien se propose au poste de présidence ;

CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président ainsi que son remplaçant parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT que la direction d'école a vérifié l'intérêt de chaque représentant des parents à occuper l'un ou l'autre des postes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nancy Falardeau et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Steve Therrien à titre de président du Conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau pour l'année scolaire 2018-2019 pour un mandat d'un an.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

4.2. Choix d'un substitut à la présidence

CÉ 18-19-003

Puisque madame Chantal Pelletier avait manifesté son intérêt pour la présidence, il est proposé de lui octroyer le poste de substitut à la présidence.

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Falardeau et **RÉSOLU** à l'unanimité de nommer madame Chantal Pelletier à titre de substitut à la présidence du conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

4.3. Secrétariat

CÉ 18-19-004

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement, soit madame Julie Thibeault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Période de questions du public

CÉ 18-19-005

Arianne Barry-Boivin, représentante des élèves de 4e secondaire l'an passé, demande des précisions sur la date de fin de son mandat. La direction mentionne que son mandat se termine au 30 juin, comme c'est le cas pour les autres membres du personnel de l'école. Toutefois, le conseil souhaite unanimement qu'elle puisse se joindre à la table du conseil, mais qu'elle ne puisse se prévaloir du droit de vote.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Maltais et APPUYÉ par madame Isabelle Tremblay que le processus d'élection du conseil étudiant soit devancé afin que ledit conseil soit formé au plus tard à la 4e semaine à partir de la première journée de classe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2018

CÉ 18-19-006

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Jean-François Giroux.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Lapointe et RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 18 juin 2018 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. Suivi au procès-verbal du 18 juin 2018

Point 14 : La demi-journée d'activité de la rentrée au mois d'août a été remplacée par un dîner de la rentrée.

Point 7.2.3 : On demande si l'activité 5 km du Plateau est reconduite cette année, car elle n'est pas inscrite au calendrier des activités de l'école. La direction consultera l'équipe-école lors de la prochaine assemblée générale du 5 octobre sur la tenue d'une activité sportive qui pourrait être présentée sur une autre formule. Il est mentionné qu'en raison du programme sportif actuel, il n'est pas favorable de tenir cet événement à l'automne.

Il est demandé que la date de cette activité soit fixée d'avance afin de permettre au personnel de mieux planifier leur travail.

Un suivi sera donné lors de la prochaine séance.

8. Dépôt des règles de régie interne et dénonciation d'intérêt (adoption)

CÉ 18-19-007

La direction dépose un projet de règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019. Les membres ont pu en prendre connaissance, car il a été préalablement acheminé par courriel. Une copie est remise également séance tenante.

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau doit établir ses règles de régie interne;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame Bianca Lavoie d'adopter les règles de régie interne 2018-2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Dénonciation d'intérêt des membres

CONFORMÉMENT À l'article 70 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que tout membre d'un conseil d'établissement doit dénoncer, par écrit, toute situation qui risque de le mettre en conflit d'intérêts;

La direction demande aux membres de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et de remettre ledit formulaire à la secrétaire.

9. Calendrier des séances ordinaires

CÉ 18-19-008

Monsieur Jean-François Giroux informe les membres que 10 séances seront fixées cette année, soit 2 de plus que les années passées. Cela permettra d'avoir plus de temps pour travailler le projet éducatif. Les dates retenues sont les suivantes :

- Le 16 octobre 2018;
- Le 20 novembre 2018;
- Le 18 décembre 2018;
- Le 15 janvier 2019;
- Le 19 février 2019;
- Le 19 mars 2019;
- Le 16 avril 2019;
- Le 21 mai 2019;
- Le 18 juin 2019.

CONSIDÉRANT que l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail d'au moins cinq (5) séances;

CONSIDÉRANT que les propositions de dates de séances tiennent compte, dans la mesure du possible, des rencontres du conseil des commissaires permettant ainsi aux commissaires de venir nous rencontrer;

CONSIDÉRANT que les propositions de dates des séances tiennent compte des rencontres du comité de parents permettant ainsi à notre représentant d'y assister sans compromettre sa participation à nos travaux et éventuellement, notre quorum;

CONSIDÉRANT que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Anaïs Fortin-Tremblay d'adopter le calendrier des séances 2018-2019, tel que décidé par les membres et de mandater monsieur le directeur pour qu'une copie bien présentée du calendrier de travail des séances ordinaires du conseil d'établissement 2018-2019 soit publiée, que ce calendrier soit diffusé sur notre site internet et qu'une copie soit envoyée aux commissaires du secteur par l'intermédiaire du secrétariat général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. Délégation du pouvoir à la direction d'école (approbation)

CÉ 18-19-009

CONSIDÉRANT qu'il arrive que des activités, des projets ou des activités de financement ne puissent être approuvés au conseil d'établissement en raison du court délai entre la date de réalisation de ceux-ci et le calendrier des séances ordinaires ;

IL EST PROPOSÉ par madame Claudine Brassard que le conseil d'établissement délègue son pouvoir à la direction de l'école pour accepter ou refuser les propositions d'activités, de projets ou de financement dont la réalisation est prévue avant la prochaine séance au calendrier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. Rapport de la présidence 2017-2018 (adoption)

CÉ 18-19-010

Ce rapport a été acheminé aux membres par courriel en même temps que l'avis de convocation. Une copie de ce rapport a été distribuée à tous les membres séance tenante. Il a également été présenté lors de l'assemblée générale de parents.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Lavoie d'adopter le rapport de la présidence 2017-2018 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. Projets de voyage (approbation)

12.1. Voyage à New York

Qui : 50 élèves de 5e secondaire
Quand : du 15 au 19 mai 2019
Financement : sur une base volontaire
Coût : 540 $ / élève
Responsables : Mélanie Gagnon et Pascale Rochefort
Accompagnateurs : Marc-André Bergeron, Kathya Bouchard
Critères de sélection en ordre : être en 5e secondaire, facture payée au 31 octobre 2018 ou entente de paiement, aucun manquement majeur et moins de 5 manquements mineurs, tirage au sort si trop d'élèves inscrits. S'il manque des inscriptions, les responsables sélectionneront des élèves de 4e secondaire répondant aux mêmes critères.

Ce voyage entre en conflit avec le concours de l'Harmonie qui se tiendra au même moment.

CONSIDÉRANT que le concours de l'Harmonie a été approuvé par le Conseil le 18 juin 2018 et que la tenue du voyage à New York aux mêmes dates entraînera l'annulation de cette activité occasionnant des frais;

CONSIDÉRANT qu'un changement de la date du voyage à New York n'entraîne pas de différence significative dans le coût du voyage ;

CONSIDÉRANT que les démarches pour l'organisation du voyage à New York viennent d'être entamées et qu'un changement de dates est toujours possible sans grandes conséquences ;

IL EST PROPOSÉ que les responsables du voyage à New York déposent un autre projet de voyage comprenant une nouvelle date.

Madame Isabelle Tremblay demande le vote.

POUR la proposition de la tenue du voyage le 19 mai 2019 : 0
CONTRE la proposition de la tenue du voyage le 19 mai 2019 : 14
ABSTENTION : 1

REFUSÉ À LA MAJORITÉ.

13 Projets de sorties ou d'activités (approbation)

13.1 Sorties géologiques à Cap-à-l'Aigle

Quand : 20-21 septembre (déjà tenues) et dates en octobre 2018
Qui : 140 élèves de 2e secondaire
Coût : 5 $ par élèves assumés par le budget passion sciences
Responsables: Marie-Andrée Villeneuve-Savard, Cindy Tremblay et Esther Villeneuve

13.2 Challenge SSQ

Quand : 28 septembre 2018
Qui : Élèves en concentration volleyball de 1re à la 5e secondaire (base volontaire)
Coût : 15 $ par élève
Responsables: Marc-André Fortin et Bernard Lavoie

13.3 Sortie aux pommes

Quand : 18 octobre 2018
Qui : 10 élèves de la classe de FPT
Coût : Aucun frais chargé aux parents, sauf pour l'achat de pommes
Transport : 103,50 $ (budget classe)
Responsables: Johanne Charette, Sarrah Dufour et Julie Guérin

13.4 Diverses sorties récréatives pour les élèves de la classe MP1

Quand : Variable
Qui : Les 10 élèves de la classe MP1
Coût : 75 $ par élève (financement pour la totalité)
Responsables : Julie Dion, Michel Vignola, Katy Simard et Chantale Tremblay

13.5 Campagne de financement pour les finissants (Campagne Perfection et spectacle d'un humoriste)

Quand : Du 26 septembre au 9 octobre 2018
Qui : 91 finissants de 5e secondaire qui le désirent
Responsables : Christine Martel et le comité du bal
*Le spectacle d'humour devra être approuvé lors d'une prochaine séance lorsqu'on aura plus de détails.

Plusieurs questions sont posées quant aux coûts et au financement associés au bal des finissants. Il en coûte entre 60 $ et 70 $ pour l'album, entre 30 $ et 70 $ pour les photos, entre 30 $ et 100 $ pour le bal (selon le financement et le choix du repas). Lors de son financement, si l'élève récolte plus de sous qu'il en coûte pour le bal, l'album et les photos, le montant restant sera déposé au compte de l'activité.

Une discussion a lieu quant au choix de la date du bal de financement. Le Conseil en fera l'approbation lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

13.6 Journée en civil pour les finissants

Quand : Lors de la journée de prise de photos des finissants (novembre, date à déterminer)
Qui : Environ 100 finissantes et finissants
Responsables : Sylvie St-Pierre et le comité album et photos

13.7 Opéra au Grand théâtre de Québec

Quand : 18 octobre 2018 à 19 h
Qui : Environ 45 élèves de concentration musique de la 1re à la 5e secondaire
Coût : 5 $ par élève
Responsables : Karine Simard et Clément Rondeau

13.8 Hymne national aux Remparts de Québec

Quand : 16 mars 2019 (samedi)
Qui : environ 35 élèves de l'Harmonie de 1re à la 5e secondaire
Coût : financement prévu de l'Harmonie
Responsables: Karine Simard et Claudine Brassard

13.9 Sortie de fin d'année pour les élèves de la classe MP1 au « Camp Vive a joie »

Quand : les 11 et 12 juin 2019
Qui : Entre 6 et 8 élèves de la classe MP1
Coût : financement de la classe
Responsables : Julie Dion, Katy Simard et Chantale Tremblay

13.10 Sortie au Musée d'art contemporain à Baie-Saint-Paul

Quand : 24 octobre 2018 (jour 4)
Qui : 100 élèves en concentration arts plastiques de tous les niveaux
Coût : financé à 80 % par le programme « Culture à l'école »
Responsables : Francine Dubé et Jocelyne Néron

Une enseignante mentionne qu'il serait intéressant que l'ensemble du personnel puisse connaître les activités qui se déroulent dans l'école. Il est proposé que le calendrier Outlook comprenant les activités et les événements se déroulant à l'école soit partagé à l'ensemble du personnel. Ils pourront donc le consulter selon les besoins.

CÉ 18-19-011

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Maltais d'approuver les projets de sorties et d'activités.
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ 18-19-012

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Thibeault d'approuver la campagne de financement des finissants (point 13.5).
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14 Journée en blanc pour la paix (approbation)

CÉ 18-19-013

En lien avec la semaine contre la violence et l'intimidation, les élèves auraient le privilège de venir à l'école vêtus de blanc. Cette journée se tiendrait le mardi 2 octobre. D'autres activités seront offertes sur l'heure du dîner tout au long de la semaine : course à relais de rubans blancs, décoration de la toile de la paix et karaoké sur le thème de la paix.
Pour : 11
Contre : 4
Abstention : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15 Projet éducatif

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil d'établissement.

16 Sujets d'informations

16.1 Présidence

Aucun sujet.

16.2 Direction

16.2.1 Bilan des absences

Monsieur Giroux présente le bilan des absences justifiées et motivées ainsi que des retards non-motivés. Un comparatif des années précédentes est également présenté.

16.2.2 Présentation des services complémentaires de la Commission scolaire de Charlevoix

La direction présente aux membres un dépliant expliquant sommairement les différents services professionnels offerts à la Commission scolaire de Charlevoix.

16.2.3 Organisme de participation des parents (O.P.P.)

Monsieur Jean-François Giroux informe les membres que des parents ont démontré de l'intérêt à faire partie d'un O.P.P. Ils souhaitent principalement participer à des activités de façon ponctuelle et soutenir les organisateurs selon les besoins.

16.2.4 Motions de félicitations (G7, RVPQ de SES et Ordre de l'excellence)

Monsieur le Directeur informe les membres des trois motions de félicitations émises par les commissaires. Le premier fait référence à l'apport du personnel de l'école lors de la tenue du G7, le deuxième pour le travail exceptionnel des organisateurs du Rendez-vous québécois de Secondaire en spectacle et le dernier fait mention de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec remis à Monsieur Gilles Duguay.

Il est proposé que les candidatures de Forces AVENIR ainsi que les motions de félicitations émises pour notre école soient affichées afin de les rendre plus visibles et annoncées à l'interphone.

16.3 Comité de parents

Monsieur Steve Therrien indique que la prochaine rencontre dudit comité aura lieu à la fin octobre.

16.4 Personnel enseignant

Aucun sujet.

16.5 Personnel de soutien

Madame Julie Thibeault informe les membres qu'une nouvelle activité est offerte aux élèves cette année : le club Cardio Rafales. Cette activité est organisée et donnée par madame Vicky Tremblay et Monsieur Jérôme Tremblay. Près de 25 élèves y participent à raison de trois midis par cycle.

16.6 Personnel professionnel

Madame Isabelle Tremblay présente les différents membres du personnel professionnel qu'elle représente.

Le Salon des études se tiendra le 26 septembre et regroupe 30 écoles au niveau collégial et professionnel. Les élèves de 4e et de 5e secondaire participeront à des ateliers. Des kiosques sont disposés dans la zone et le hall de l'école permettant à tous les élèves d'obtenir de l'information.

16.7 Représentants des élèves

Sujets discutés au point 5 (Période de questions du public).

17 Période de questions du public

Aucun sujet.

18 Sujets divers

18.1 Mathématique (offres de cours)

Un membre demande des explications au sujet des différents parcours offerts en mathématique de 4e secondaire. Il est demandé d'expliquer les raisons pour lesquelles le cours technico-science n'est pas donné à notre école. La direction mentionne qu'il consultera son équipe-école à cet effet. Des informations sont demandées au sujet de la note de passage pour s'inscrire aux mathématiques SN de 4e secondaire. Il est répondu qu'il est suggéré fortement à l'élève d'atteindre un seuil de 75 %. Toutefois, l'élève n'ayant pas cette note peut s'inscrire en mathématique SN en respectant un contrat d'engagement.

19 Levée de la séance à 9 h 5

CÉ 18-19-014

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par madame Bianca Lavoie, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

_____	_____
Steve Therrien	Jean-François Giroux
Président	Directeur